

# Projet agrisolaire à La Jarrie-Audouin et Coivert

Lettre d'information – Décembre 2021

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2020, Voltalia étudie l'opportunité d'un projet de parc agrivoltaïque sur des parcelles situées à la fois sur le territoire de la Commune de Coivert et de la Jarrie Audouin. Nous avons déjà organisé plusieurs rendez-vous sur place cette année afin de rencontrer les citoyens situés au voisinage du secteur étudié.

Les différentes études (naturaliste, paysagère et agronomique) réalisées en 2021 ont permis de dresser un état des lieux de l'environnement naturel, paysager et patrimonial tant sur la zone de projet qu'en périphérie. L'étude naturaliste, concentrée sur la faune et la flore, se déroule sur un cycle biologique complet (quatre saisons). Les résultats consolidés sont prévus dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

En utilisant ces données, il sera ensuite possible d'analyser différentes variantes d'implantation afin d'en déterminer la plus pertinente. A cela s'ajoute la prise en compte de l'expression des riverains afin de concevoir un projet qui soit le mieux intégré dans toutes les dimensions de son environnement.

Par cette lettre d'information, nous souhaitons vous rappeler le contexte et l'avancement de nos démarches. Début 2022, nous vous inviterons à un nouveau temps d'échange autour des résultats des études et du projet que nous pourrons alors envisager.

Tout en restant à votre écoute, nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture,

L'équipe Voltalia

## L'agrisolaire, quels intérêts et enjeux pour l'activité agricole en Charente Maritime?

Afin de pouvoir répondre aux enjeux de l'agriculture de demain :

- **Améliorer la résilience de l'agriculture** face aux changements climatiques en cours
- **Soutenir l'autonomie financière des exploitations agricoles**

Voltalia est engagé dans le développement de solutions innovantes afin d'accompagner les agriculteurs dans la création d'une synergie entre production agricole durable et production d'énergies renouvelables. Un projet agrisolaire repose sur les principes suivants :

- Adaptation du projet aux contraintes techniques dictées par l'exploitant agricole,
- Promotion d'un projet agricole viable économiquement,
- Conservation de l'usage agricole des terrains,
- Réalisation d'un suivi agronomique une fois le parc en service,
- Garantie de démantèlement et de recyclage de l'installation, panneaux inclus.



**voltalia**

